collège J. Lacaze
Tarn-et-Garonne
académie Toulouse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BASKET CLUB GRISOLLAIS

DOSSIER de CANDIDATURE SECTION SPORTIVE MIXTE BASKET BALL

Rentrée 2024

La section est ouverte aux filles et aux garçons

NOM - Prénom de l'élève : .....

NIVEAU demandé pour la rentrée 2024 : 6EME ☐ 5EME ☐ 4EME ☐ 3EME ☐

CLASSE / ECOLE ANNEE 2023-2024 : .....

ETAPES du RECRUTEMENT pour le candidat et ses responsables

1 - Retirer le dossier auprès du secrétariat du collège, du directeur de l'école ou du club de basket de Grisolles **ou** l'imprimer sur la page d'accueil de l'ENT du collège

2- Rendre le dossier complet au secrétariat du collège pour le mercredi 15 mai dernier délai

3 -Participer aux tests de recrutement du mercredi 29 mai de 13h30 à 16h30 au gymnase

4- La réponse à la candidature sera adressée par mail au cours du mois de juin

5 -Participer à la réunion d'information organisée à la fin du mois de juin (la date vous sera précisée ultérieurement)

PIECES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER A DEPOSER/ENVOYER au secrétariat du collège

pour le mercredi 15 mai dernier délai

* dossier ci joint complet

* copies des bulletins des trimestres 1 et 2 pour les collégiens

* copie du bilan de compétences ou du LSU du 1er semestre pour les CM2

* une photocopie de l'attestation de responsabilité civile pour les CM2

PRESENTATION de la SECTION SPORTIVE MIXTE de BASKET BALL

La section est ouverte aux filles et aux garçons.

Les objectifs de la section :

* Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement personnel des élèves en les valorisant au travers de leur pratique sportive.

* Renforcer le goût de l'effort en donnant la possibilité aux élèves de bénéficier d'un entraînement approfondi dans l'activité Basket au sein de leur collège et de concilier passion et études.

*Former un citoyen sportif, responsable et respectueux

L'organisation de la section :

* La section repose sur le partenariat entre le collège Jean Lacaze et le club de basket "Les Bleuets" de Grisolles

* Les élèves suivent la totalité des enseignements obligatoires de leur niveau de scolarité. Leur temps de pratique sportive dans le cadre de la section sera de 3 heures hebdomadaire, qui seront intégrées dans leur emploi du temps. La section sportive fonctionne donc pendant les horaires d'ouverture de l'établissement. Afin de préserver l'équilibre de l'emploi du temps, les élèves admis en section sportive seront inscrits en LV2 espagnol et ne suivront pas d'enseignement de complément. Un suivi scolaire spécifique sera mené.

* Les entraînements sont assurés par Mme Degeuse, professeure coordonnatrice de la section, et par M. Hanrard, éducateur sportif diplômé d'Etat.

CONDITIONS d'ADMISSION

* Avoir rendu le dossier de candidature complet dans les délais impartis

* Être inscrit au collège Jean Lacaze (une demande de dérogation sera à effectuer pour les élèves n'appartenant pas au secteur)

* Adhérer au club de basket Les Bleuets de Grisolles pour les élèves de 4ème et de 3ème

*Adhérer à l'Association sportive du collège Jean Lacaze afin de participer aux compétitions "Excellence" de l'UNSS

* Être retenu par la commission de recrutement qui se déroulera le mercredi 29 mai de 13h30 à 16h30 au gymnase du collège Jean Lacaze, rue des Moulins à Grisolles. Le jury sera composé de la coordonnatrice de la section, d'un autre professeur d'E.P.S. et d'au moins un représentant du club de basket de Grisolles. Il examinera les dossiers de candidature et fera passer des tests techniques et physiques aux candidats.

Les critères de recrutement sont les suivants : l'intérêt pour la section sportive, le potentiel physique et technique en basket-ball et l'investissement scolaire.

REGLEMENT de la SECTION SPORTIVE

Ce document fixe le cadre général organisant la section sportive de basket-ball du collège de Grisolles.

ARTICLE 1 : Les élèves de la section sportive bénéficient de 3 heures de basket-ball en plus des heures d'EPS obligatoires par niveau. Ces heures sont intégrées à l'emploi du temps de l'élève, dans le temps scolaire.

ARTICLE 2 : Les élèves inscrits en section sportive doivent être licenciés à la Fédération française de Basket Ball, via le club des Bleuets de Grisolles (obligatoire uniquement pour les élèves de 4ème et 3ème)et à l'Union Nationale du Sport Scolaire, via l'Association Sportive du collège.

ARTICLE 3 : Sauf dans des cas particuliers motivés, la présence aux cours, aux entrainements de la section et aux compétitions de l'UNSS (Union National du Sport Scolaire) prévues par le calendrier sont obligatoires.

ARTICLE 4 : Les élèves de la section sportive suivent l'enseignement de LV2 en espagnol. Ils ne peuvent pas suivre d'enseignement de complément ni être inscrits en section bilingue.

ARTICLE 5 : L'engagement dans la section sportive vaut pour les 3 ou 4 ans de scolarité au collège. L'arrêt de la section sportive à la demande de l'élève et de ses responsables n'est possible que pour des raisons médicales nécessitant un arrêt de la pratique sportive de plus de 3 mois. Aucune autre demande ne saurait être recevable.

C'est le conseil de classe qui peut proposer une sortie de la section sportive si la situation scolaire ou l'attitude de l'élève en classe et/ou en section la justifie. Le chef d'établissement décidera, après avoir consulté les responsables légaux et la coordonnatrice de la section.

Nom et Signature de l'élève

Noms et Signature des responsables légaux

RENSEIGNEMENTS

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Responsable légal 1 :

NOM, Prénom : .....

Adresse postale : .....

Portable : .....

Adresse électronique : .....

Responsable légal 2 :

NOM, Prénom : .....

Adresse postale : .....

Portable : .....

Adresse électronique : .....

N.B. : si votre enfant rencontre/ a rencontré des problèmes de santé, faites-nous en part sous pli confidentiel joint à ce dossier.

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

1 – Etes- vous licencié(e) au club de basket de Grisolles : OUI ☐ / NON ☐

Depuis quand ? ..... A quel niveau ? .....

2 – Pratiquez-vous un autre sport ? OUI ☐ / NON ☐

Si oui, lequel : .....

En club ? .....

Dans l'Association sportive ? .....

Depuis combien de temps ? .....

3 - Quelle est d'après toi, ta plus grande qualité au basket-ball ?.....

.....

AVIS du PROFESSEUR PRINCIPAL actuel ou du PROFESSEUR des ECOLES

1 - Aptitude du candidat à fournir un effort scolaire : .....

.....

.....

2 - Comportement individuel : .....

.....

.....

3 - Aptitude à vivre en groupe et à respecter les règles collectives : .....

.....

.....

AUTORISATION de PARTICIPATION aux TESTS de recrutement du 29 mai 2024

Je soussigné(e) ....., responsable légal de l'élève....., autorise mon enfant à participer aux tests de recrutement qui se dérouleront le mercredi 29 mai de 13h30 à 16h30 au gymnase du collège Jean Lacaze en vue de l'admission à la section sportive mixte de basket-ball du collège Jean Lacaze en partenariat avec le club de basket Les Bleuets.

Date et signature

LETTRE DE MOTIVATION rédigée par le candidat :

NOM Prénom..... CLASSE / Ecole ou collège en 2023-2024:.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature